



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ

Liberté  
Égalité  
Fraternité

N°36 - 17 MARS 2022

# LETTRE D'INFORMATION

en Bourgogne-Franche-Comté

ENSEMBLE, REDONNONS DU TONUS  
À L'ÉCONOMIE TRICOLEURE



FABIEN SUDRY - Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté

## France 2030 - 4ème programme d'investissements d'avenir (PIA)

France 2030, lancé en 2021, est un plan d'innovation et d'industrie qui poursuit les engagements des différents programmes d'investissements d'avenir. L'ambition est de transformer durablement des secteurs clés de notre économie par l'innovation et l'investissement industriel, tout en positionnant la France en leader de l'économie de demain. Ce plan est d'une ampleur inédite du fait des moyens mobilisés ; il est doté de **54 milliards d'euros**, dont **20 milliards issus du PIA 4**, déployés entre 2022 et 2025.

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, le Programme d'investissements d'avenir finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion sur le marché d'un produit ou d'un service nouveau, le PIA intervient sur tout le cycle de vie de l'innovation en faisant le lien entre la recherche publique et le monde de l'entreprise.

*La région Bourgogne-Franche-Comté dispose de nombreux atouts pour se développer et atteindre les objectifs du plan France 2030 comme le développement du nucléaire et des énergies renouvelables, l'investissement dans une alimentation saine, durable et traçable ou encore l'implication dans l'hydrogène vert.*



# Les Actualités

## LE CALENDRIER DES DISPOSITIFS MOBILISABLES

Un tableau de recensement des financements ouverts dans le cadre du 4ème programme d'investissements d'avenir et du plan d'investissement France 2030 est disponible.

Ce tableau comprend une liste détaillée des Appels à projets et des Appels à manifestation d'Intérêt ouverts au niveau national. Il est tenu à jour régulièrement par la préfecture.



Vous le trouverez via le lien suivant :

[https://transnum.oo.ac-dijon.fr/Products/Files/DocEditor.aspx?fileid=60766&doc=eEtFVXg4ZDQr-L0tVdHJpL0ZxSndVeWZwdTczK1pqS3M4ODBmeEl1NGRYVT0\\_ljYwNzY2lg2](https://transnum.oo.ac-dijon.fr/Products/Files/DocEditor.aspx?fileid=60766&doc=eEtFVXg4ZDQr-L0tVdHJpL0ZxSndVeWZwdTczK1pqS3M4ODBmeEl1NGRYVT0_ljYwNzY2lg2)

## LES PROCHAINS WEBINAIRES / FRANCE 2030



### 1 WEBINAIRE TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS DÉDIÉ À LA FILIÈRE EDTECH FRANÇAISE

● Présentation des territoires numériques éducatifs, qui doivent permettre d'enrichir les pratiques pédagogiques tout en améliorant le résultat des élèves, en assurant plus de collaborations, en renforçant le lien école-famille et la résilience du système éducatif.

Rendez-vous le 22 mars 2022 à 9 heures

Pour en savoir plus et s'inscrire : <https://bit.ly/3C1vA8a>

### 2 FRANCE INNOVATION, l'association professionnelle qui représente et assure la promotion des entreprises innovantes françaises, propose une série de webinaires notamment en lien avec l'ADEME dans le cadre du plan France 2030 :

- Présentation des AAP : produits biosourcés et biotechnologies industrielles,  
Rendez-vous le 22 mars 2022 à 16 heures
- Présentation des AAP : recyclabilité, recyclage et réincorporation des matériaux, recyclage des plastiques (échelle industrielle),  
Rendez-vous le 24 mars à 11 heures
- Présentation des AAP : stratégie ville durable et bâtiments innovants,  
Rendez-vous le 4 avril à 14 heures

Prochains webinaires : <https://www.france-innovation.fr/webinaire/>

# Le nucléaire et le soutien aux énergies renouvelables

A l'occasion d'un déplacement à Belfort le 10 février 2022, Emmanuel Macron a annoncé son plan de relance du nucléaire et sa stratégie énergétique pour la France. Les grandes mesures dévoilées concernent **la construction de 6 à 14 réacteurs pour 2050**, et l'essor de **l'éolien marin** avec l'objectif de doter la France d'une cinquantaine de parcs éoliens en mer.



*«Le nucléaire est le choix le plus pertinent d'un point de vue écologique et le plus opportun d'un point de vue économique. Et enfin, le moins coûteux d'un point de vue financier. C'est donc pour cela que c'est le choix que nous allons poursuivre.»*

Un effort industriel massif de déploiement des énergies renouvelables et la construction de nouveaux réacteurs nucléaires sont donc nécessaires dès aujourd'hui pour répondre aux besoins de la population.

Dans ce cadre, France 2030 a pour ambition de produire mieux et de décarboner plus, tout en faisant émerger de nouveaux acteurs en leur donnant les moyens d'innover.

Ce sont près de **2 milliards d'euros** qui seront dédiés à l'innovation et au soutien à l'industrialisation de nos moyens de production d'énergie renouvelable et nucléaire.

### LE GOUVERNEMENT OUVRE PLUSIEURS APPELS À PROJETS :

# 1

« PME INNOVATIONS »

structuration et innovation dans les énergies renouvelables

# 2

« BRIQUES TECHNOLOGIQUES ET DÉMONSTRATEURS PRÉ-INDUSTRIELS »

# 3

« AIDE À L'INVESTISSEMENT DE L'OFFRE INDUSTRIELLE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES »

Pour en savoir plus sur les appels à projets :

[www.gouvernement.fr/transition-ecologique-et-energetique](http://www.gouvernement.fr/transition-ecologique-et-energetique)

# LE SOUTIEN AUX START-UPS INDUSTRIELLES ET DEEP TECH

Dans le cadre de France 2030 / PIA4, 5,5 milliards d'euros sont mobilisés à destination de l'écosystème des start-ups innovantes dont 2,3 milliards d'euros pour les accompagner jusqu'à l'industrialisation. Cette stratégie de soutien, menée par Bpifrance, se compose de 3 axes :

# 1

## FINANCER L'INDUSTRIALISATION DES START-UPS ET PME INNOVANTES

AAP « première usine » pour les projets d'industrialisation comme l'implantation sur le territoire d'une première usine, d'un démonstrateur industriel ou d'unités de production mutualisées ;  
des prêts pour financer des démonstrateurs industriels et des usines pilotes ;  
des investissements en fonds propres par le renouvellement du fonds « SPI – Sociétés de Projets Industriels » et la création d'un fonds national industriel.

# 2

## RENFORCER LE SOUTIEN À L'ÉMERGENCE DES DEEP TECH POUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES

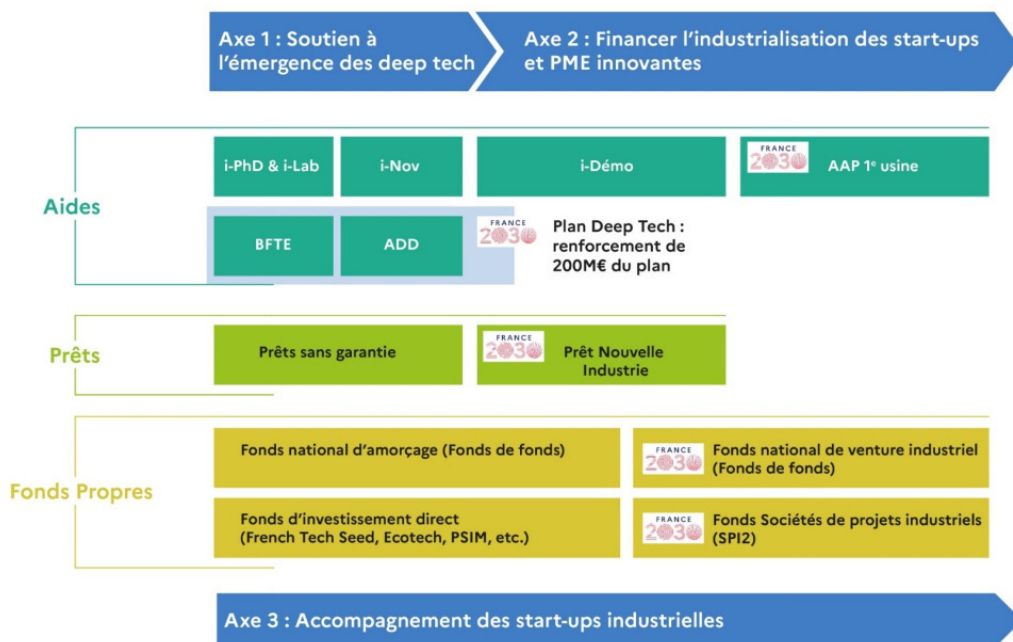
la Bourse French Tech émergence, avec une hausse globale des moyens alloués de 50 M€ ;  
l'Aide au développement deep tech, avec une augmentation globale de 150 M€ ;  
la vague 9 du concours d'innovation i-Nov, qui se clôture le 22 mars 2022.

# 3

## CRÉER UN GUICHET UNIQUE DÉDIÉ À L'ACCOMPAGNEMENT DES START-UPS INDUSTRIELLES

grâce à la mission French Tech, destiné à identifier les projets et les besoins des entreprises pour leur proposer des dispositifs d'accompagnement de l'État.

Articulation des dispositifs de soutien aux start-ups deep tech et industrielles



Pour en savoir plus : [www.gouvernement.fr/france-2030-le-gouvernement-presente-sa-strategie-de-soutien-public-aux-start-ups-industrielles-et](http://www.gouvernement.fr/france-2030-le-gouvernement-presente-sa-strategie-de-soutien-public-aux-start-ups-industrielles-et)

## FRANCE 2030 : SOUTIEN AUX DISPOSITIFS MÉDICAUX DE DEMAIN

Le soutien au secteur de la santé étant une priorité dans le cadre de France 2030, **7,5 milliards d'euros** sont mobilisés dont **400 millions d'euros** pour accompagner les entreprises du dispositif médical.

L'objectif est de réindustrialiser la France dans le domaine des industries de santé et d'accélérer l'émergence de leaders français tout en investissant massivement dans le développement de technologies stratégiques essentielles dans ce secteur.

Ce soutien se déploie en 4 axes :

- Adresser des priorités technologiques et/ou de santé publiques majeures : **170M€**
- Faciliter la démonstration de la valeur des dispositifs médicaux à usage collectif : **60M€**
- Accompagner les projets d'industrialisation des entreprises du dispositif médical : **140M€**
- Accompagner les entreprises du dispositif médical dans leurs démarches d'accès au marché : **30M€**

A cela s'ajoute le **guichet «capacité santé 2030»** qui vise à soutenir les projets d'industrialisation dans les secteurs de la biothérapie et de la bio production de thérapies innovantes, de la lutte contre les maladies infectieuses émergentes et des dispositifs médicaux.



Développer et produire  
les dispositifs médicaux innovants de demain

[www.gouvernement.fr/france-2030-developper-et-produire-les-dispositifs-medicaux-de-demain](http://www.gouvernement.fr/france-2030-developper-et-produire-les-dispositifs-medicaux-de-demain)

## NOUVELLES COMPÉTENCES POUR LES MÉTIERS D'AVENIR

### France 2030: 2 milliards d'euros pour l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »

L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » vise à répondre aux besoins des entreprises en matière de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir afin de s'inscrire dans la stratégie France 2030. L'agence nationale de la recherche (ANR) et la caisse des dépôts seront chargées d'identifier les diagnostics de besoins en compétences et en formation. Il s'agira également de financer les projets les plus adaptés aux besoins de demain.

- **Projet** : diagnostics ou dispositifs de formation : enseignement supérieur, enseignement scolaire ou formation continue.
- **Bénéficiaires** : consortium associant a minima une entreprise, un organisme de formation ou d'accompagnement, un donneur d'ordre public dans l'achat de formation continue des chercheurs d'emploi (conseils régionaux, Pôle emploi, OPCO).

**Les dossiers de réponse à cet AMI feront l'objet de plusieurs levées, et il se clôturera définitivement le 31 décembre 2022.**

<https://anr.fr/fr/detail/call/competences-et-metiers-davenir-cma-appel-a-manifestation-dinteret-2021-2025/>



[nathalie.gladoux@caissedesdepots.fr](mailto:nathalie.gladoux@caissedesdepots.fr)

# FRANCE 2030 SE MOBILISE POUR LA DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE

Décarboner les industries françaises pour respecter les engagements climatiques est l'un des principaux enjeux du plan France 2030 : 5,6 milliards d'euros sont mobilisés pour la décarbonation de l'industrie.

**610 M€**

pour le financement de l'innovation et du déploiement de technologies pour une industrie bas carbone, à travers une stratégie d'accélération.

## 4 APPELS À PROJETS OUVERTS DÈS AUJOURD'HUI :

- « Favoriser le développement de Zones Industrielles Bas Carbone »

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220204/favoriser-developpement-zones-industrielles-bas-carbone>

- « Développement de briques technologiques et services par des PME pour la décarbonation de l'industrie »

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220203/aap-developpement-briques-technologiques-services-pme-decarbonation>

- « Soutien de l'offre de solutions de décarbonation des industriels »

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220204/soutien-loffre-solutions-decarbonation-industriels>

- « Développement de briques technologiques et démonstrateurs - Réalisations de premières industrielles associant l'offre et la demande »

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220203/aap-developpement-briques-technologiques-demonstrateurs-realizations?cible=79>



mobilisés avec France 2030 afin de fournir des aides directes au déploiement de solutions de décarbonation des sites industriels, aussi bien pour les sites les plus émetteurs que pour l'ensemble de notre tissu d'entreprises dans tous les territoires.

**5 milliards €**

Pour en savoir plus :

[www.gouvernement.fr/france-2030-le-premier-ministre-annonce-le-deploiement-d-actions-pour-accelerer-la-decarbonation-de](http://www.gouvernement.fr/france-2030-le-premier-ministre-annonce-le-deploiement-d-actions-pour-accelerer-la-decarbonation-de)



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

[planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*